

# La Lettre de



n° 56 – Septembre 2017

## Nos coordonnées

Éditions Terres Ardennaises

19 avenue de Montcy-Notre-Dame – 08000 Charleville-Mézières.

Notre numéro de téléphone est le 03 24 33 81 17, celui de fax : 03 24 33 81 19.

Notre E-mail : [terres.ardennaises@free.fr](mailto:terres.ardennaises@free.fr)

Notre site : <http://terres.ardennaises.free.fr>

## UN ÉVÉNEMENT au METROPOLIS (suite)

Bonne nouvelle : Cette projection du 3 octobre, à 19 h 30 sera **gratuite**, dans la limite des places disponibles.

### AVANT-PREMIÈRE DU DOCUMENTAIRE “ LES JUIFS DE LA ZONE INTERDITE ”

**MARDI 3 OCTOBRE 2017 À 19h30**

**AU CINÉMA METROPOLIS**

**en présence de son réalisateur Francis Gillery**



**Soirée en partenariat avec la Compagnie des Phares et Balises, France  
Télévision (France 3 – Grand Est), Le Metropolis, Terres Ardennaises et  
Les Amis de la Fondation de la Mémoire pour la Déportation**

Francis Gillery, réalisateur de documentaires nombreux et importants, sur la mort de Pierre Bérégovoy et de Jean de Broglie notamment, originaire de la Marne, s'est emparé de ce point d'histoire brûlant et par trop méconnu de l'arrivée de juifs étrangers, venus de Paris, pour travailler dans le cadre de la WOL III dans les Ardennes.

Tourné presque exclusivement dans les Ardennes, ce documentaire de 52 minutes produit par la Compagnie des Phares et Balises, soutenu par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et coproduit par France 3 Grand-Est, ne manquera pas de surprendre. Il apporte un éclairage saisissant sur la vie de ces juifs parisiens dans notre département, dont 110 environ furent sauvés, au cours des rafles des 4 et 6 janvier 1941, par des “Justes” des Ardennes.

Les autres partenaires du film sont la Procirep-Angoa, le ministère de la défense (DMPA) et le Centre national de la cinématographie. Le film a été pré-acheté par la chaîne Histoire et la chaîne publique belge, la RTBF.

Ce film devrait passer sur FR3 Champagne Ardenne le lundi 9 octobre après 23 h (heure non précisée). Francis Gillery, son auteur, le présenterait au journal régional entre 19 h et 19 h 30.

**Popularisez cette lettre auprès de vos amis et connaissances.**

Vous avez reçu cette lettre par une de vos connaissances, si vous souhaitez la recevoir directement, envoyez votre adresse mail à [terres.ardennaises@free.fr](mailto:terres.ardennaises@free.fr).

**Pour faciliter l'impression** : la version PDF de la lettre >>>



**Pour vous désinscrire, cliquez [ici](#)**